

## **Planning Review & Adjustment Committee (PRAC) Member Vacancy – Rural Community of Alnwick**

The Board of the Greater Miramichi Regional Service Commission is seeking to fill a vacancy on the Planning Review and Adjustment Committee and is currently accepting expressions of interest for a volunteer to serve on that committee. The GMRSC Board is specifically looking to fill this vacancy with a resident of the Rural Community of Alnwick.

The Planning Review and Adjustment Committee (PRAC) is a six-member committee appointed by the Regional Service Commission to carry out advisory and decision-making functions as specified under the provincial *Community Planning Act*.

The Planning Review and Adjustment Committee meets monthly to hear applications for matters on land use planning. These responsibilities include, but are not limited to, the review and consideration of use variances, conditional uses, and legal non-conforming uses, making decisions on the location of public streets and private accesses, providing recommendations to local government Councils (City of Miramichi, Rural Community of Alnwick, Rural Community of Miramichi River Valley) or the Minister of Environment and Local Government, as the case may be, on applications to amend zoning regulations and/or plans, and providing recommendations to Councils on subdivision proposals where new infrastructure (e.g. roads), public right-of-ways, easements, or dedications for land for public purposes are involved.

In evaluating candidates for appointment to PRAC, the Board will consider their knowledge of land development trends, practices and issues; local government functions; and experience on volunteer-based committees. In addition, the Board shall seek a diversity of interests and backgrounds. Committee members must be eligible to vote under the Local Governance Act and be a resident in a community which gets its land use planning services from the Commission.

Please provide a resume and cover letter including details of education, volunteer, board/committee work experience relevant to the role, as well as why you are interested in being on the Committee. Resumes and cover letters are to be sent to [nodette@rsc5.ca](mailto:nodette@rsc5.ca) or by mail or in-person to 1773 Water Street, 2<sup>nd</sup> floor, Miramichi, NB E1N 1B2.

Note that Members are paid a per diem for meeting attendance and are reimbursed for mileage related to the attendance at Commission or committee meetings or otherwise in respect of the performance by them of their duties. Meals are provided as the meetings usually occur over the lunch hour.

Deadline for expressing interest is May 12<sup>th</sup>, 2023 at 4PM.

While we appreciate your interest, only those candidates selected for consideration will be contacted.

## **Poste vacant au Comité de révision de la planification – Communauté rurale d'Alnwick**

Le conseil d'administration de la Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM) cherche à combler un poste vacant au sein du Comité de révision de la planification (CRP) et accepte actuellement les déclarations d'intérêt pour un bénévole qui siégera à ce comité. Le conseil d'administration de la CSRGM cherche spécifiquement à combler ce poste vacant avec un résident de la Communauté rurale d'Alnwick.

Le CRP est un comité de six membres nommés par la CSRGM pour exercer des fonctions consultatives et décisionnelles conformément à la *Loi sur l'urbanisme* provinciale.

Le CRP se réunit tous les mois pour entendre les demandes relatives à l'aménagement du territoire. Ces responsabilités comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'examen et la prise en compte des dérogations, des utilisations conditionnelles et des utilisations légales non-conformes, la prise de décisions sur l'emplacement des rues publiques et des accès privés, la formulation de recommandations aux conseils de gouvernements locaux (Ville de Miramichi, Communauté rurale d'Alnwick, Communauté rurale de Miramichi River Valley) ou au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, selon le cas, sur les demandes de modification des arrêtés de zonage et/ou des plans, et sur la formulation de recommandations aux conseils sur les propositions de lotissement lorsqu'il s'agit de nouvelles infrastructures (p. ex. routes), de droits de passage, de servitudes publiques ou d'affectations de terrains à des fins publiques.

Lors de l'évaluation des candidats à la nomination au CRP, le conseil tiendra compte de leur connaissance des tendances, des pratiques et des enjeux en matière d'aménagement du territoire; les fonctions des gouvernements locaux; et expérience au sein de comités bénévoles. En outre, le conseil d'administration doit rechercher une diversité d'intérêts et d'expériences. Les membres du comité doivent avoir le droit de voter en vertu de la *Loi sur la gouvernance locale* et résider dans une collectivité qui reçoit ses services d'aménagement de la CSRGM.

Veillez fournir un curriculum vitae et une lettre de présentation comprenant des détails sur la formation, le bénévolat, l'expérience de travail avec les conseils d'administration ou comités pertinente au poste, ainsi que les raisons pour lesquelles vous êtes intéressé à faire partie du comité. Les curriculum vitae et les lettres de présentation doivent être envoyés à [nodette@rsc5.ca](mailto:nodette@rsc5.ca), par la poste ou en personne au 1773, rue Water, 2<sup>e</sup> étage, Miramichi (Nouveau-Brunswick) E1N 1B2.

Il est à noter que les membres reçoivent une indemnité pour leur participation aux réunions et sont remboursés pour le kilométrage lié à la participation aux réunions de la CSRGM ou des comités ou autrement à l'égard de l'exercice de leurs fonctions. Les repas sont fournis car les réunions ont généralement lieu pendant l'heure du dîner.

La date limite pour manifester son intérêt est le 12 mai 2023 à 16 h.

Bien que nous apprécions votre intérêt, seuls les candidats sélectionnés pour considération seront contactés.